

RÉUNION DU 6 MAI 1994

Le 6 mai 1994, les Honorables ministres MacLaren, Martin et Manley, respectivement ministres du Commerce international, des Finances et de l'Industrie, ont organisé une réunion avec les dirigeants de treize banques et d'autres institutions financières, y compris la SEE, afin de s'attaquer à l'engagement pris dans le discours du budget (Annexe II).

Pour toutes les parties en présence, l'enjeu était de fixer les objectifs à atteindre pour régler la question générale du soutien des PME exportatrices. Un *Plan d'action concernant les PME exportatrices (le Plan d'action)* a été élaboré et les participants ont été priés de faire un rapport au ministre MacLaren.

PLAN D'ACTION CONCERNANT LES PME EXPORTATRICES

APERÇU GÉNÉRAL

Pour cette initiative, la PME exportatrice est définie comme étant une société canadienne dont les ventes annuelles.

Le *Plan d'action*, établi à la suite de la réunion du 6 mai (voir ci-dessus), vise deux vastes objectifs, dont le premier est de sensibiliser davantage les entreprises ainsi que les prestataires de services aux entreprises à l'importance décisive des exportations pour la future croissance économique du Canada. Le second objectif est de faciliter l'accès des PME exportatrices au financement.

Le *Plan d'action* définit trois domaines distincts dans lesquels il faudra soutenir davantage les exportateurs :

1. Information/Accès à l'information - faciliter aux exportateurs l'accès à l'information concernant les exportations et le financement à l'exportation;
2. Financement à court terme - optimiser les lignes de crédit d'exploitation accordées aux exportateurs;